



DDT – OSER 70

La Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône (DDT) et la Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations seront les deux Directions Départementales Interministérielles placées sous l'autorité du Préfet.

La DDT sera chargée principalement de toutes les politiques publiques ayant un impact et une relation forte avec le territoire.

Cette nouvelle direction sera créée à compter du 1^{er} Janvier 2010, sur la base de la fusion de la Direction Départementale de l'Équipement et de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (D.D.E.A).

A ce titre, elle veillera au développement et à l'équilibre des territoires, tant urbains que ruraux, et y participera par le biais des politiques agricole, d'urbanisme, de logement, de construction et de transports. Elle s'appliquera à mettre en œuvre en Haute-Saône, les dispositions nouvelles et les engagements pris dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

Six services constitueront cette nouvelle direction, dont quatre services fonctionnels chargés :

- de l'agriculture
- de l'environnement et des risques
- de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction
- des stratégies territoriales et du conseil aux collectivités

Ce dernier service transversal fonctionnel sera mobilisé sur le développement durable, l'analyse des territoires et le conseil aux collectivités (service Stratégies Territoriales et Conseil) . Il se situera à l'interface des territoires et des politiques sectorielles dont les autres services fonctionnels ont la responsabilité. Il aura en charge le développement des outils de connaissance de ces territoires et les observatoires nécessaires à la compréhension de leurs évolutions et créera un lien reconnu de valorisation et de capitalisation de la donnée.

La connaissance des territoires sera un enjeu fort de la nouvelle DDT, ce qui se traduira par la mise en place d'une unité chargée de la prospective territoriale. Celle ci aura pour mission de valoriser et gérer les données existantes dans les domaines précités.

Elle contribuera au fonctionnement de l'observatoire OSER 70 en renforçant la collaboration entreprise en 2009. A ce titre, elle continuera à transmettre les données issues de ces logiciels internes, notamment, sur le thématiques de l'urbanisme, du logement, de l'agriculture et de la forêt.